

Auditorat militaire
près le Conseil de guerre
à
1000 Bruxelles.

PRO JUSTITIA.

Nous, N. Van Winsen, Auditeur militaire près le Conseil de guerre permanent de Bruxelles, en mission d'enquête judiciaire au Rwanda, relatons avoir entendu ce jour, 27 décembre 1994 à 15.00 heures au camp de Gako :

Général(Colonel) GATSINZI Marcel, qui nous déclare en substance que se trouvant à Butare il a été appelé par téléphone le 07 avril 1994 à 02.00 heures du matin par BAGOSORA pour apprendre à son grand étonnement qu'il était désigné comme chef d'Etat-Major a.i. et qu'il devait rejoindre Kigali par la route pour être présent à l'EM dès le matin même.

Le déplacement Butare - Kigali n'a pu se faire qu'au début de l'après-midi en compagnie du futur Président Théodore SINDIKUBWABO et du plus jeune frère du Président HABYARIMANA, pour arriver à Kigali vers 16.30 heures, c'est-à-dire au moment ou le FPR était sorti de son cantonnement au parlement.

La colonne a été prise sous le feu à l'entrée de Kigali.

Le Colonel GATSINZI s'est demandé par après pourquoi BAGOSORA lui avait dit de faire le déplacement en voiture alors que tous les autres commandants des grandes unités ont été invités à se rendre par hélicoptère à Kigali le 7 avril à 10.00 heures pour assister au comité de crise....

Toujours est-il que BAGOSORA ne lui a pas adressé la parole depuis son arrivée à Kigali.

C'est après l'arrivée du Colonel GATSINZI que le Maj NUBAHA a été remplacé par le Lt Col i.G. NDAHIMANA J.M. Vianney. En effet, le Major NUBAHA ne pouvait plus assurer les charges de sa fonction depuis que sa femme et ses 4 enfants avaient été tués à Remera.

A la question de savoir s'il existait des plans, le Colonel nous répond qu'il en est convaincu : personne n'aurait pu réagir ainsi aux événements spontanément et par après on a retrouvé des listes avec de noms marqués spécialement en signe d'exécution.

S'il n'avait pas de contacts avec BAGOSORA il a découvert le 11 avril 1994 que celui-ci disposait d'un reseau radio spécial qui le tenait en contact direct avec la garde présidentielle, avec le commandant du Bn Para, avec le commandant du Bn Recce et encore avec un autre commandant mais il ne se souvient plus duquel.

Le commandant du Bn Recce lui a dit plus tard qu'il ignorait totalement l'existence de ce reseau mais qu'il n'excluait pas la possibilité de quelqu'un de son unité.

Le Colonel GATSINZI sentait très bien que quelqu'un d'autre tirait sur les ficelles et il devait faire particulièrement attention pour ne pas se faire piéger.

Ainsi lorsqu'un télégramme de la Défense Nationale ordonnait le rappel de tous les retraités depuis janvier 1993, on lui a soumis la directive sans plus dans un signataire, et il l'a signée.

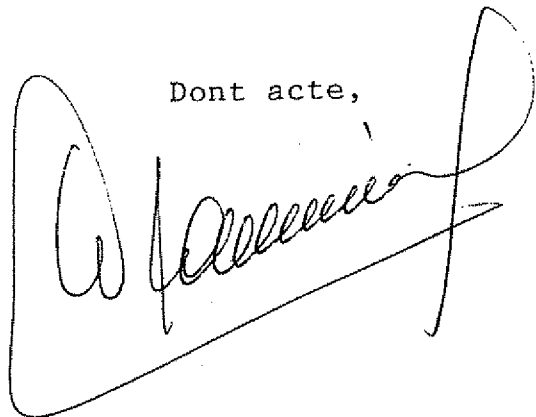
Ayant constaté avoir été piégé , il a donné un contr'ordre par écrit, confirmé par radio.

Cette mesure visait en fait 4 personnes, à savoir :

- 1. BAGOSORA ;
- 2. RWAGAFILITA ;
- 3. SERUBUGA ;
- 4. BUREGEYA.

GATSINZI a été rapidement remplacé par BIZIMUNGU Augustin.

Dont acte,


 A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Bizimungu', is written over the text 'Dont acte,'. The signature is enclosed within a large, irregular loop that extends downwards and to the left.